

## 01

# Cycle : accompagnement de personnes en situation de handicap d'origine psychique – Module 1

➕ [ÉLIGIBLE AU DPC](#)

## Fiche technique

### Secteurs

Social et Médico-social

### Public

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social en contact avec des personnes présentant des troubles psychiques (médicaux et non médicaux)

### Durée

4 jours

### Organisme de formation

➔ INFIPP

### Date limite d'inscription

22/02/2019

### Lieux & dates

#### ➔ Groupe 1

#### Hôtel ARCHIPEL

Du 2 au 5 avr. 2019

#### ➔ Groupe 2

#### CAT de l'ANSE

Du 8 au 11 avr. 2019

### Intervenant

#### ➔ Jacqueline Fontaine

Cadre de santé

## Contexte

Dans le cadre du Projet Régional de Santé, le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) porte le handicap psychique comme une de ses priorités d'intervention, avec notamment une mesure précise à destination de la formation des professionnels. Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires sont de plus en plus confrontés à des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux. Les professionnels se trouvent souvent démunis faute de connaissances suffisantes sur ces pathologies.

## Objectifs

### Module 1 : les fondamentaux du handicap psychique : concepts et acteurs

- ➔ Différencier troubles psychiques et handicap psychique
- ➔ Favoriser une prise en charge intégrative et coordonnée des comorbidités psychiatriques et addictologiques
- ➔ Connaître les principaux acteurs
- ➔ Différencier l'accompagnement du handicap mental et du handicap psychique
- ➔ Approfondir les connaissances en psychopathologie et troubles du comportement
- ➔ Inscrire les pratiques professionnelles dans la prévention et la gestion des situations de crise
- ➔ Savoir identifier et évaluer les situations à risque
- ➔ Adopter une posture adéquate et savoir gérer les situations de crise et de violence

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé